

I. Rappels généraux sur le second concours d'entrée à l'ENS Lyon

* Candidats susceptibles de concourir

Ce concours, spécifique à l'ENS de Lyon, est réservé aux étudiants ayant effectué leur cursus (3 ans maximum) en université de sciences, INSA ou IUT. Les candidats venant des universités de médecine ou de pharmacie sont invités, depuis 2016, à se présenter à une autre voie qui leur est réservée et leur permet d'avoir accès à un cursus aménagé « Médecine/sciences », en L3 puis dans le parcours « Biosciences-santé » du Master de Biologie. Des candidats ayant eu un parcours atypique peuvent également être autorisés à concourir après une demande de dérogation auprès du directeur de l'Ecole.

* Esprit des épreuves

Les épreuves, tant écrites qu'orales, ne visent pas à sélectionner des étudiants ayant des connaissances très pointues dans un domaine particulier, mais plutôt :

- une solide culture générale de base et une curiosité scientifique avérée pour les matières choisies
- une capacité à analyser un document ou un problème nouveau
- une capacité à synthétiser et à relier les différents éléments d'un problème global, et à présenter des résultats de façon claire
- une rigueur scientifique à toutes les étapes du raisonnement.

* Finalités des études à l'ENS de Lyon

Les études à l'ENS de Lyon visent essentiellement à former des chercheurs, des enseignants-chercheurs, des enseignants en lycée ou classes préparatoires. Elles peuvent aussi déboucher sur des carrières médicales, vétérinaires, ou de cadres des grands corps de l'Etat. Elles sont destinées à des étudiants intéressés par les sciences fondamentales, prêts à suivre avec passion une formation de haut niveau en contact étroit avec le monde de la recherche.

* Cursus proposés à l'ENS de Lyon

Les étudiants admis au second concours d'entrée accèdent au statut de normalien-élève et deviennent donc pour 4 années des élèves fonctionnaires stagiaires, rémunérés s'ils sont ressortissants de l'Union européenne. Ces 4 années sont utilisées pour suivre les formations de L3, M1 et M2 recherche dispensées par l'ENS de Lyon, en étroite collaboration avec l'Université Lyon 1, dans les domaines suivants : Mathématiques et applications, Informatique fondamentale, Physique, Chimie, Biologie et Sciences de la Terre. Une de ces quatre années d'étude est consacrée à la préparation d'une Agrégation (dans le cadre d'une année de M2 FEADÉP (Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel) ou à un stage long en laboratoire de recherche. Des doubles-cursus sont également possibles (voir le site Internet de l'ENS de Lyon, rubrique « offre de formation »). Les élèves poursuivent généralement leurs études par un Doctorat.

II. Résultats de la session 2019

Cette année le nombre de candidats autorisés à concourir fut le même que l'année précédente (72), ce qui reste relativement faible lorsque l'on compare ce nombre à celui des admissibles (19) et des admis (9). Le second concours reste donc une voie d'entrée à l'ENS de Lyon assez accessible, et le jury espère que cette information puisse aider les candidats hésitants à se lancer dans l'aventure, et à ne surtout pas faire preuve d'auto-censure.

Les candidats venaient essentiellement des universités proches de l'ENS de Lyon (14

candidats lyonnais, 3 grenoblois, 2 savoyards), de région parisienne (18 candidats), et du sud-est de la France (2 candidats de Montpellier, 2 de Nice, 1 d'Avignon, 8 de Marseille).

Parmi les 72 candidats, la répartition des matières choisies a été assez inégale : une large majorité de candidats ont choisi comme matière principale les Mathématiques (35 candidats), nettement moins la Physique, la Biologie ou l'Informatique (14, 9 et 9 candidats respectivement), et très peu de candidats ont préféré la Chimie ou les Sciences de la Terre (2 et 3 candidats).

Sur les 19 candidats admissibles, 9 se sont montrés suffisamment convaincants pour être déclarés admis sur liste principale. Les lauréats proviennent de diverses origines : universités de Paris et sa région (3 candidats), de Marseille et Lyon (2 candidats chacune), de Grenoble et Saint Pétersbourg (1 candidat chacune). Les candidats finalement admis ont majoritairement rejoint le Département de Mathématiques (5 lauréats, en cohérence avec le choix des matières passées), deux étudiants ont rejoint le département de Biologie et deux celui de Physique.